Premières assises régionales de la biodiversité

jeudi 24 janvier 2019, par lpe

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Alain Dutartre, président de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, ouvriront les premières « Assises régionales de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine » ce jeudi 24 janvier 2019 à 10h à la Maison de la Région de Limoges (27 boulevard de la Corderie - Salle d'Assemblée).

Le territoire néo-aquitain, soumis aux influences atlantique, continentale et montagnarde, présente une grande diversité d'habitats naturels et une richesse en espèces animales et végétales, certaines étant endémiques des secteurs montagnards ou littoraux. Cependant, les milieux naturels, forestiers et agricoles du territoire subissent de nombreuses pressions et menaces : destruction, artificialisation et fragmentation des habitats naturels, pollutions, surexploitation des ressources, changement climatique, espèces exotiques envahissantes.

Face à ce constat, l'Agence Régionale de la Biodiversité et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine souhaitent relever le défi de rassembler les acteurs de secteurs variés (santé, alimentation, foncier, gestion des espaces naturels et de l'eau, etc.), en créant des espaces d'échanges et de réflexion collective sur des thématiques transversales intégrant la Biodiversité.

C'est pourquoi les élus et les agents territoriaux, les acteurs de la société civile et les acteurs socioéconomiques, les porteurs de projets, les chercheurs, les représentants de la sphère publique et, bien sûr, tous leurs partenaires, sont attendus aux 1ères Assises Régionales de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, et invités à prendre part aux réflexions et à la construction de politiques pour la biodiversité et le territoire néo-aquitain.

Construites autour de conférences, d'une table ronde en présence de Nicolas Thierry, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'environnement et de la biodiversité, et d'ateliers thématiques, ces Assises permettront de partager les connaissances et les enjeux, de présenter des démarches mises en œuvre sur les territoires et d'identifier des leviers et opportunités d'action en faveur de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.

Gilles Boeuf, Professeur à Sorbonne Université et Président du Conseil scientifique de l'Agence française pour la biodiversité, et Marc-André Selosse, Professeur du Muséum national d'Histoire naturelle et professeur invité aux universités de Gdansk (Pologne) et Kunming (Chine) sont les invités d'honneur de cette journée.

Ce rendez-vous est le premier temps fort de l'ARB Nouvelle-Aquitaine, et la réussite de cette première édition des Assises devrait contribuer à inscrire à l'agenda régional un rendez-vous pérenne sur la biodiversité, réunissant les acteurs engagés sur ce sujet capital.

Programme de la journée :

- 10h : ouverture par Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Alain Dutartre, président de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine
- 10h20 : regards croisés et table ronde : « Etat des lieux, enjeux et priorités d'actions pour la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine »
- 12h : focus conférence : « Le sol, un invisible omniprésent » par Marc-André Selosse, professeur au Muséum d'Histoire naturelle et professeur invité aux universités de Gdansk (Pologne) et Kunming (Chine)
- 14h : ateliers thématiques (en parallèle) : enjeux transversaux liés à la biodiversité : santé, gestion de l'eau, transition alimentaire, gestion du foncier et des espaces naturels
- 16h15 : conclusion du grand témoin par Gilles Bœuf, professeur à Sorbonne Université et président du Conseil scientifique de l'Agence française pour la Biodiversité
- 18h : perspectives et clôture par Alain Dutartre.

Programme complet : <u>www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr</u> (le nombre de places étant limité, les inscriptions sont closes)

Quelques chiffres clés sur la biodiversité du territoire néo-aquitain :

- 21 Réserves Naturelles Nationales et 9 Réserves Naturelles Régionales, soit 15 500 ha
- Plus de 30 espèces ou groupes d'espèces menacées pouvant bénéficier d'un plan national d'action en Nouvelle-Aquitaine
- Pilotage de 7 Plans Nationaux d'Actions : Vison d'Europe, Esturgeon européen, Gypaète barbu, Vautour percnoptère, Outarde canepetière, Lézard ocellé, Loutre d'Europe.
- 15 000 km² couverts par des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique de type I ou II (soit 17,8 % du territoire)
- Entre 2006 et 2014, les surfaces artificialisées se sont accrues d'environ 84 000 ha (+ 12 %) pour atteindre 9,3% du territoire régional, alors que les Surfaces Toujours en Herbe ont diminué de près de 23 % et représentent 13.3% du territoire régional
- 64 % environ des cours d'eau ne sont pas en bon état écologique
- En moyenne, un département est colonisé par environ 6 espèces envahissantes tous les 10 ans depuis 1979

A propos de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine : L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) est née, voici plus d'un an, de la volonté de la Région Nouvelle-Aquitaine de répondre aux enjeux liés à la préservation, la gestion et la valorisation de la biodiversité et des ressources naturelles du territoire régional. Cette organisation a pour but de mobiliser et diffuser la connaissance de la biodiversité et de la ressource en eau auprès d'un large public, fédérer et animer le réseau d'acteurs néo-aquitains et accompagner les porteurs de projets afin de leur faciliter implications et actions.